



Communiqué de presse
Paris, le 28 avril 2022

PEINE DE MORT EN IRAN : FORTE AUGMENTATION DES EXÉCUTIONS EN 2021, NOTAMMENT DE FEMMES.

La situation de la peine de mort en Iran demeure alarmante avec une importante augmentation des exécutions en 2021 (+25%) et un nombre croissant de femmes iraniennes exécutées. C'est là quelques-unes des principales informations du **14^e Rapport annuel sur la peine de mort en Iran**, réalisé par **Iran Human Rights (IHR)** et **Ensemble contre la peine de mort (ECPM)** rendu public aujourd'hui. Autre constat inquiétant, le nombre d'exécutions liées au trafic de drogue fait un bon spectacle avec un total de 126 exécutés sur l'année, soit une centaine de plus que l'année précédente.

Le rapport d'une centaine de pages évalue et analyse les tendances liées à cette pratique afin de proposer des recommandations, adaptées au contexte national, et engager un dialogue constructif sur la peine capitale dans le pays.

Sa publication intervient alors que l'Iran amorce un retour en force sur la scène internationale avec les négociations entourant son programme nucléaire et pendant lequel l'Iran a non seulement poursuivi les exécutions, mais a aussi utilisé la peine de mort comme outil de répression contre de nombreux opposants et ce dans la plus grande opacité.

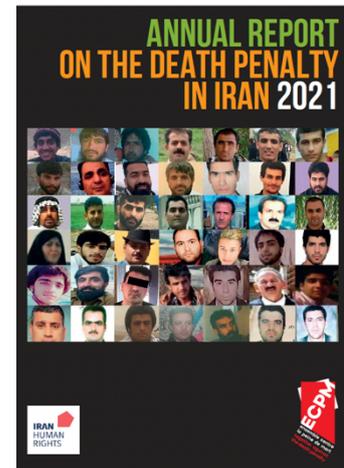
Néanmoins, ce rapport montre à quel point la population iranienne conteste les pratiques du régime. Le soutien de l'opinion publique à la peine de mort a fortement diminué, tandis que la tendance à la *diya* (prix du sang) et au pardon a considérablement augmenté par rapport aux années précédentes. ECPM et son partenaire IHR unissent donc leurs voix pour demander aux autorités iraniennes de faire preuve d'humanité et d'écoute de sa population.

« Dans une récente résolution, le Parlement européen a exhorté l'UE à soulever la question des violations des droits humains dans ses relations bilatérales avec l'Iran. Toute négociation entre l'Occident et l'Iran doit inclure la question de la peine de mort au titre de ses priorités. », souligne Raphaël Chenuil-Hazan, directeur général de ECPM.

« Les terribles bilans de la République islamique en matière de droits de l'homme et de peine de mort ne sont pas inclus dans les pourparlers du JCPOA, et il semble que les autorités iraniennes fassent l'objet d'une surveillance moindre alors que les négociations sont en cours. », ajoute Mahmood Amiry-Moghaddam, directeur de IHR. « Il n'y aura pas de plan d'action global durable si la situation des droits de l'homme en général et la peine de mort en particulier ne sont pas au cœur des négociations ».

LES CHIFFRES CLEFS DU RAPPORT :

- Au moins 333 personnes ont été exécutées en 2021, soit une augmentation de 25 % par rapport aux 267 de 2020
- 55 exécutions (seulement 16,5 %) ont été annoncées par des sources officielles contre une moyenne de 33 % en 2018-2020



- 83,5 % de toutes les exécutions incluses dans le rapport de 2021 (278 exécutions au total) n'ont pas été annoncées par les autorités
- Au moins deux délinquants juvéniles figuraient parmi les personnes exécutées.
- Au moins 17 femmes ont été exécutées, contre 9 en 2020.
- Au moins 193 exécutions en 2021 et plus de 3 758 exécutions depuis 2010 ont eu lieu sur la base de condamnations à mort prononcées par les tribunaux révolutionnaires.
- Au moins 183 exécutions (55 % de l'ensemble des exécutions) concernaient des accusations de meurtre pour meurtre
- Au moins 126 exécutions (38 %) concernaient des accusations liées à la drogue, contre 25 (10 %) en 2020
- Aucune des exécutions liées à la drogue n'a été signalée par des sources officielles.
- Pour la première fois depuis plus de 15 ans, aucune exécution publique n'a été n'a été signalée.
- Au moins 705 prisonniers condamnés à mort pour des accusations de meurtre ont été pardonnés par les familles des victimes de meurtre en vertu des lois sur les « qisas ».

CONTACTS PRESSE :

Aurélie Bois : aurelie@agencethedesk.com + 33 6 87 26 27 68

Bertin Leblanc : bleblanc@ecpm.org +33 7 70 11 12 43